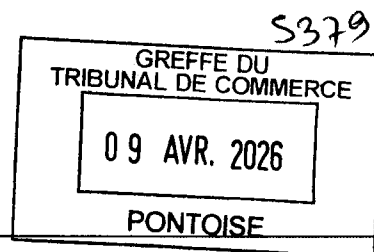


Bordereau attestant l'exactitude des informations - PONTOISE - 7802 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 09/04/2026 - 5379 - 2020 B 05135 - 890 254 956 - AB AUTO



AB AUTO

10 PLACE DU 19 MARS 1962

95330 DOMONT

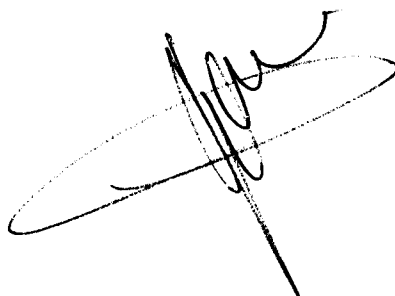
BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

édité le 15/06/2024

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**



RAPPORT FINAL

- ☐ AUCUNE ANOMALIE DETECTEE
- ☐ BENEFICE NET COMPTABLE DE L'EXERCICE = 0,00
- ☐ BENEFICE NET COMPTABLE DE L'EXERCICE PRECEDENT= 0,00

☐ COMPTES SUBSTITUES :

Il n'y a aucun compte substitué activé.

RECEVÉ
LE 15/06/2024
PAR
AB AUTO

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		du Néant			
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé	(0)						
Actif Immobilisé							
Frais d'établissement							
Recherche et développement							
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, matériel & outillage industriels							
Autres immobilisations corporelles							
Immobilisations en cours							
Avances & acomptes							
Participations évaluées selon mise en équivalence							
Autres Participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
TOTAL (I)							
Actif circulant							
Matières premières, approvisionnements							
En cours de production de biens							
En cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances & acomptes versés sur commandes							
Clients et comptes rattachés							
Autres créances							
. Fournisseurs débiteurs							
. Personnel							
. Organismes sociaux							
. Etat, impôts sur les bénéfices							
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires							
. Autres		8 000		8 000	80,00		
Capital souscrit et appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Instruments financiers à terme et jetons détenus							
Disponibilités		2 000		2 000	20,00		
Charges constatées d'avance							
TOTAL (II)		10 000		10 000	100,00		
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)						
Primes de remboursement des obligations	(IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif	(V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)		10 000		10 000	100,00		

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

Edité le 15/06/2024

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent Néant
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé :)	10 000	100,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	10 000	100,00
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel		
. Organismes sociaux		
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)		
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	10 000	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT					Exercice clos le 31/12/2023		du Néant		Variation		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%				
Ventes de marchandises												
Production vendue biens												
Production vendue services												
Chiffres d'Affaires Nets												
Production stockée												
Production immobilisée												
Subventions d'exploitation												
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges												
Autres produits												
Total des produits d'exploitation (I)												
Achats de marchandises (y compris droits de douane)												
Variation de stock (marchandises)												
Achats de matières premières et autres approvisionnements												
Variation de stock (matières premières et autres approv.)												
Autres achats et charges externes												
Impôts, taxes et versements assimilés												
Salaires et traitements												
Charges sociales												
Dotations aux amortissements sur immobilisations												
Dotations aux provisions sur immobilisations												
Dotations aux provisions sur actif circulant												
Dotations aux provisions pour risques et charges												
Autres charges												
Total des charges d'exploitation (II)												
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)												
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun												
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)												
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)												
Produits financiers de participations												
Produits des autres valeurs mobilières et créances												
Autres intérêts et produits assimilés												
Reprises sur provisions et transferts de charges												
Différences positives de change												
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement												
Total des produits financiers (V)												
Dotations financières aux amortissements et provisions												
Intérêts et charges assimilées												
Différences négatives de change												
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements												
Total des charges financières (VI)												
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)												
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)												

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2023	du Néant	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges Total des produits exceptionnels (VII) Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions Total des charges exceptionnelles (VIII) RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII) Participation des salariés (IX) Impôts sur les bénéfices (X) Total des Produits (I+III+V+VII) Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X) RÉSULTAT NET				
Dont Crédit-bail mobilier Dont Crédit-bail immobilier				

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant ☒ *

Exercice clos le

31122023

SIREN

8 9 0 2 5 4 9 5 6

Dénomination de l'entreprise

AB AUTO

Adresse (voie)

10 PLACE DU 19 MARS 1962

Code postal

95330

Ville

DOMONT

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2024

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31122023

SIREN

8 9 0 2 5 4 9 5 6

Dénomination de l'entreprise

AB AUTO

Adresse (voie)

10 PLACE DU 19 MARS 1962

Code postal

95330

Ville

DOMONT

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique BOUZID Prénom(s) RHIDA
Nom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 50
Naissance: Date 12/10/1974 N° Département 99 Commune TEBESSA ALGERIE Pays
Adresse : N° 12 Voie PLACE DU 19 MARS 1962
Code Postal 95330 Commune DOMONT Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique AOUN Prénom(s) ABDELHAKIM
Nom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 50
Naissance: Date 03/05/1972 N° Département 99 Commune TEBESSA ALGERIE Pays
Adresse : N° 12 Voie PLACE DU 19 MARS 1962
Code Postal 95330 Commune DOMONT Pays FRANCE

SAGE Experts-comptables janvier 2024 : Etat prépartiel.

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise: AB AUTO		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le: 01/01/2023 et clos le: 31/12/2023		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation			

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : AB AUTO										Néant ☒	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires		600	602	604	606					
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		601	603	605	607					
	Autres provisions réglementées *		610	612	614	616					
Provisions pour risques et charges			620	622	624	626					
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations		630	632	634	636					
	Sur stocks et en cours		640	642	644	646					
	Sur clients et comptes rattachés		650	652	654	656					
	Autres provisions pour dépréciation		660	662	664	666					
TOTAL			680	682	684	686					
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
		Dotations		Reprises							
Fonds commercial	681		683								
Autres immobilisations incorporelles	700		705								
Terrains	710		715								
Constructions	720		725								
Inst. techniques mat. et outillage	730		735								
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745								
Matériel de transport	750		755								
Autres immobilisations corporelles	760		765								
TOTAL		770	775								
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes										
2											
3											
4											
5											
6											
7											
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD										780	
II DÉFICITS REPORTABLES											
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982								
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis								
Nombres d'opérations sur l'exercice			982 ter								
Déficits imputés			983								
Déficits reportables			984								
Déficits de l'exercice			960								
Total des déficits restant à reporter			970								
III DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives										381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin										325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite										327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *										380	
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS										326	
N° du centre de gestion agréé										388	
Montant de la TVA collectée										374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)										378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant										399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : <u>AB AUTO</u>										Néant ☒ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice				Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISÉ																		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial		400				402				404				406					
		Autres		410				412				414				416					
Immobilisations corporelles		Terrains		420				422				424				426					
		Constructions		430				432				434				436					
		Installations techniques matériel et outillage industriels		440				442				444				446					
		Installations générales agencements divers		450				452				454				456					
		Matériel de transport		460				462				464				466					
		Autres immobilisations corporelles		470				472				474				476					
		Immobilisations financières		480				482				484				486					
		TOTAL		490				492				494				496					
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice				Augmentations : dotations de l'exercice				Diminutions : amortissements allégués aux éléments sortis de l'actif et reprises				Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																			
		Fonds commercial		495				497				498				499					
		Autres immobilisations incorporelles		500				502				504				506					
Immobilisations corporelles		Terrains		510				512				514				516					
		Constructions		520				522				524				526					
		Installations techniques matériel et outillage industriels		530				532				534				536					
		Installations générales, agencements, aménagements divers		540				542				544				546					
		Matériel de transport		550				552				554				556					
		Autres immobilisations corporelles		560				562				564				566					
		TOTAL		570				572				574				576					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1		2		3		4		5		6		7		8		9		10	
Immobilisations		Valeur d'actif *		Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values											
		①		②		③		④		Court terme *		Long terme									
										⑤		19 % ⑥ 15 % ou 12,8 % ⑦ 0 % ⑧									
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL		578		580		582		584		586		581		587		589					
		Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579				Régularisations		590		583		594		595					
		TOTAL								596		585		597		599					

SAGE Experts-comptables janvier 2024 : Etat préliminaire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise AB AUTO

Néant ☒ *

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
13 11 2023

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215		214
		Services *			217		218
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222
	Production immobilisée *						224
	Subventions d'exploitations reçues						226
	Autres produits						230
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234
	Variation de stocks (marchandises) *						236
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243		244
	Rémunérations du personnel *						250
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252
	Dotations aux amortissements *						254
	dont amortissement du fonds de commerces						255
	Dotations aux provisions						256
Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		}	262
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
	Total des charges d'exploitation (II)						264

1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							270
Produits financiers	(III)	280		Charges financières	(V)		294
Produits exceptionnels	(IV)						290
Charges exceptionnelles (VI)		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347				300
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348				
Impôt sur les bénéfices *	(VII)						306

2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII) 310

B – RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

312

314

Rémunérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324			
	Divers * : dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies A)	987		342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991					
	ZFANG 44. quaterdecies	345		Investissements et souscriptions autre mer	344		
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44. septuagies)	993		
	Créance due au report en arrière du déficit				346		350
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	655		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643		
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647		
Droit divers	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641		
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies F)	990		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies G)	649		

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2 352 354

Déficit de l'exercice reporté en arrière * 356

Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat : 360

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2 370 372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

Désignation de l'entreprise										AB AUTO										Néant ☐ *											
Adresse de l'entreprise										10 PLACE DU 19 MARS 1962 95330 DOMONT																					
SIRET										8 9 0 2 5 4 9 5 6 0 0 0 1 8																					
Durée de l'exercice en nombre de mois *										1 2										Durée de l'exercice précédent *											
																				Exercice N clos le 31/12/2023											
ACTIF										Brut 1										Amortissements-Provisions 2										Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010							012																					
		Autres *	014							016																					
	Immobilisations corporelles *		028							030																					
	Immobilisations financières * (1)		040							042																					
	Total I (5)		044							048																					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050							052																				
		Marchandises *		060							062																				
	Avances et acomptes versés sur commandes		064							066																					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068							070																				
		Autres * (3)		072	8 000						074	8 000																			
	Valeurs mobilières de placement		080							082																					
	Disponibilités		084	2 000						086	2 000																				
	Charges constatées d'avance *		092							094																					
	Total II		096	10 000						098	10 000																				
Total général (I + II)		110	10 000						112	10 000																					
PASSIF																				Exercice N 1											
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120							120							10 000														
	Écarts de réévaluation		124							124																					
	Réserve légale		126							126																					
	Réserves réglementées *		130							130																					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131							132																					
	Report à nouveau		134							134																					
	Résultat de l'exercice		136							136																					
	Subventions d'investissement		137							137																					
	Provisions réglementées		140							140																					
	Total I		142							142							10 000														
Provisions pour risques et charges		Total II	154							154																					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156							156																					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164							164																					
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166							166																					
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)		169							172																					
	Comptes courants d'associés		173							173																					
	Autres dettes		175							175																					
	Produits constatés d'avance		174							174																					
Total III		176							176																						
Total général (I + II + III)		180	10 000						180	10 000																					
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193							(4)	Dont dettes à plus d'un an		195																		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197							(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182																		
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199	8 000						(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184																		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
2024

PRODUITS DES ACTIVITÉS				
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				e
				f
				g
				h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)

RÉMUNÉRATIONS ET SOMMES VERSÉES AUX MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8

DIVERS	
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

CADRE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES				
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice		
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
			MVLT restant à reporter	
CADRE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES				
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice				
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice				

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2023 ou exercice

Désignation de l'entreprise AB AUTO

du

Adresse 10 PLACE DU 19 MARS 1962 95330 DOMONT

au

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice . 2023 . . . (total col.9 + total col.10) 10		- de l'exercice . 2023 . . 10	
- de l'exercice précédent 10		- de l'exercice précédent 10	
Nom et qualité du signataire		À DOMONT , le 30062024	
		Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

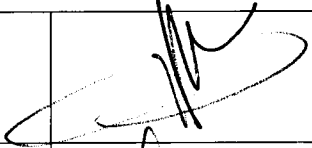
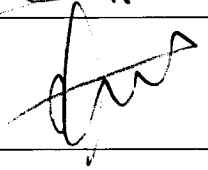
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

2024	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit						2468	
(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)								
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %								
1	2	3	4	5	6	7		
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit		
						imputé sur le déficit de l'exercice 7a	imposé à 10 % 7b	
Total								
2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement								
	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément						
Total								

AB AUTO
S.A.S. au capital de 10.000 Euros
Siège social : 10 PLACE DU 19 MARS 1962

95330 DOMONT
R.C.S. : 890 254 956 / PONTOISE

FEUILLE DE PRESENCE
à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle
du 30/06/2024

Associés Noms, Prénom & Adresses	Parts	Voix	Mandataires	Signatures
M. RHIDA BOUZID 12 PLACE DU 19 MARS 1962 95330 DOMONT	50	50		
M. ABDELHAKIM AOUN 12 PLACE DU 19 MARS 1962 95330 DOMONT	50	50		
TOTAL	100	100		

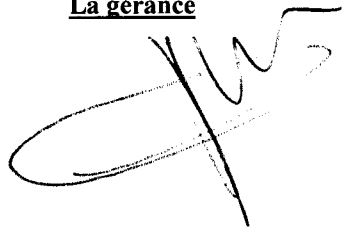
Sur les 100 parts sociales composant le capital social.

La feuille de présence fait apparaître que 100 sont présents ou représentés, et totalisent 100 parts ayant droit de vote, auxquelles sont attachées 100 voix.

- A la présente sont annexés :
- pouvoirs
 - formulaire de vote par correspondance.

Certifié sincère et véritable.

La gérance



AB AUTO
Société par Actions Simplifiée
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 10 PLACE DU 19 MARS 1962

95330 DOMONT
R.C.S : 890 254 956 / PONTOISE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2024

Le 30/06/2024,
à 11 HEURES,

Les associés de la société **AB AUTO**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur RHIDA BOUZID, préside la séance en qualité de Président-associé.

Le Président constate que les associés présents ou représentés remplissent les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion du conseil d'administration,

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.



Résolution n° 1

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2023** faisant ressortir **un bénéfice** de **0,00** Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **0** Euros, de la façon suivante :Report à nouveau.

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre du premier exercice social.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

Le Président

Les associés

